



**FORMATION SÉCURITÉ pour les PERSONNELS EMBARQUÉS  
sur des NAVIRES ARMES à la PETITE PECHE ou à la PECHE  
COTIERE de longueur inférieure à 12 mètres**

**Références réglementaires :**

Références STCW-F

Chapitre III « formation de base en matière de sécurité pour l'ensemble du personnel des navires de pêche » - Règle III/1 – paragraphe 1.1 et 1.3 et 1.4 et 1.6

**Dates et lieux :** Sur demande, en fonction des places disponibles.

**Conditions d'entrée en formation**

- Avoir l'aptitude médicale délivrée auprès d'un médecin du service des gens de mer (en cours de validité)
- Etre titulaire d'une attestation de natation (50 m ou plus, départ plongé)

Contenu de formation	Nombre d'heures
<p><b><u>I. Techniques individuelles de survie</u></b></p> <p>1.1. Enseignements théoriques et pratiques relatifs à la compétence « survivre en mer en cas d'abandon du navire »</p> <p>1.2. Enseignements théoriques et pratiques relatifs à la compétence « réagir en cas de chute d'un homme à la mer »</p>	<p>8H00 Dont 5H00 de TP</p>
<p><b><u>II. Formation de base à la lutte contre l'incendie</u></b></p> <p>2.1. Enseignements théoriques relatifs à la compétence « réduire au minimum le risque d'incendie et être préparé à faire face à des situations d'urgence dues à l'incendie »</p> <p>2.2. Enseignements théoriques et pratiques relatifs à la compétence « lutter contre les incendies »</p>	<p>4H00 Dont 2H00 de TP</p>
<p><b><u>III. Prévention des risques à bord – UV-PRAB/F</u></b></p> <p>3.1. Généralités sur la prévention des risques</p> <p>3.2. Prévention des abordages en mer</p> <p>3.4. Dangers des conduites addictives</p> <p>3.5. stabilité des navires de pêche</p> <p>3.6. Les voies d'eau</p>	<p>4H00</p>
<p><b><u>IV. UV- PSC1</u></b> (Prévention et Secours Civiques de niveau 1)</p>	<p>7H00</p>
<b>Total</b>	<b>23H00</b>

**Durée du stage : 3 jours (23H)**

**Coût de formation : 440 €**